

Fiche de données de sécurité

page: 1/9

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

1. Identification de la substance/préparation et de la société

STORM BB

Utilisation: rodenticide, biocide

Numéro d'agréation/Numéro d'autorisation: 2406/B

Société:

BASF BELGIUM N.V./S.A.

Terhulpsesteenweg 178 / 178, Chaussée de La Hulpe

1170 BRUSSEL/BRUXELLES, BELGIUM

Téléphone: +32 2 373-2583

Téléfax numéro: +32 2 373-2760

adresse E-Mail: linda.van-bogaert@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

rodenticide, appât, biocide

Composants dangereux

Flocoumafen

Teneur (W/W): 0,005 %
Numéro CAS: 90035-08-8
Numéro-CE: 421-960-0
Numéro INDEX: 607-375-00-5
Symbole(s) de danger: T+, N
Phrase(s)-R: 26/27/28, 48/23/24/25, 50/53

alpha-cyperméthrine

Teneur (W/W): 0,0002 %
Numéro CAS: 67375-30-8
Numéro-CE: 257-842-9
Symbole(s) de danger: T, N
Phrase(s)-R: 20, 25, 37/38, 48/22, 50/53

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Oter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Résidus: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Eviter le dégagement de poussières. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Si lors et après l'action de lutte contre les nuisibles des rats ou des souris morts ou mourants sont découverts, il est nécessaire de les éliminer immédiatement afin d'éviter des empoisonnements secondaires. Ne pas épandre ouvertement (utiliser les boîtes, sacs à appât ou sachet plastique).

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 60 Mois

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

Équipement de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: solide, blocs
Couleur: bleu(e)
Odeur: légère odeur, de type paraffine

Valeur du pH: non applicable

Point de fusion: non applicable

Point d'éclair: non applicable

Densité: non applicable
Densité apparente: 0,60 - 0,68 kg/dm³

Solubilité dans l'eau: insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): non applicable

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

Viscosité dynamique:
non applicable
Viscosité, cinématique:
non applicable

10. Stabilité et réactivité

Produits à éviter:
Pas de produits à éviter connus.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg

Données relatives à : Flocoumafen
CL50 rat (par inhalation): 0,0008 - 0,007 mg/l 4 h

Données relatives à : alpha-cyperméthrine
CL50 rat (par inhalation): 1,33 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)
Test d'un mélange poussière-aérosol.

Irritation

Irritation primaire cutanée lapin: non irritant

Irritations primaires des muqueuses lapin: non irritant

Sensibilisation

test de Buehler modifié cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:
CL50 (96 h) > 4.000 mg/l, Oncorhynchus mykiss

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 280 mg/l, *Daphnia magna*

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Données relatives à : Flocoumafen

Toxicité vis-à-vis des poissons:

*CL50 (96 h) 0,071 mg/l, *Oncorhynchus mykiss**

*CL50 (96 h) 0,112 mg/l, *Lepomis macrochirus**

Données relatives à : alpha-cyperméthrine

Toxicité vis-à-vis des poissons:

*CL50 (96 h) 2,8 µg/l, *Oncorhynchus mykiss* (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1)*

Données relatives à : Flocoumafen

Invertébrés aquatiques:

*CE50 (48 h) 0,17 mg/l, *Daphnia magna**

Données relatives à : alpha-cyperméthrine

Invertébrés aquatiques:

*CE50 (48 h) 0,3 µg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)*

Données relatives à : Flocoumafen

Plantes aquatique(s):

*CE50 (72 h) >= 18,2 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata**

Données relatives à : alpha-cyperméthrine

Plantes aquatique(s):

*CE50 (96 h) > 100 µg/l, *Scenedesmus subspicatus* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)*

Persistance et dégradabilité

Données relatives à : Flocoumafen

Données sur l'élimination:

6 % (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : alpha-cyperméthrine

Données sur l'élimination:

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Indications complémentaires

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Après la fin de l'action d'éradication ramasser les appâts non consommés et les éliminer.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur

ADNR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

 BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

Auto-classification:

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.:

Le(s) conseil(s) de prudence

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S37	Porter des gants appropriés.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Autres prescriptions

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

16. Autres informations

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

T+	Très toxique.
N	Dangereux pour l'environnement.
T	Toxique
26/27/28	Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
48/23/24/25	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
20	Nocif par inhalation.
25	Toxique en cas d'ingestion.

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 25.02.2009

Version: 1.0

Produit: **STORM BB**

(30131467/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 25.02.2009

37/38

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

48/22

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.